

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Éditorial	02
2025 en chiffres	04
Présentation	06

FRANCE URBAINE EN ACTION	08
---------------------------------	-----------

NOUVELLES ÉCONOMIES	11
Économie des territoires	12
Numérique et innovation	14
Enseignement supérieur et recherche	16
Tourisme	17
Achat et commande publique	19
Économie circulaire, économie sociale et solidaire	20

VILLE DURABLE	25
Transition écologique	26
Aménagement urbain, logement et habitat indigne	28
Politique de la ville	30
Transports et mobilités	32
Stratégies alimentaires territoriales	34
Europe	38
International	40

RESSOURCES	43
Finances et fiscalité	44
Fonction publique territoriale	48
Alliance des territoires	49
Organisation institutionnelle	50

VIVRE ENSEMBLE	53
Culture	54
Sport	56
Solidarités et cohésion sociale	58
Éducation, petite enfance, jeunesse	61
Santé mentale, cycle de travail sur les errances et addictions	63
Sécurité et prévention	65

LA VIE DU RÉSEAU	69
-------------------------	-----------

Relations avec le Parlement	70
Temps forts médiatiques	72
Journées nationales de France urbaine	75
Pour nous suivre	76
Nos partenaires	77
La gouvernance de France urbaine	78
L'équipe	80

Éditorial de Johanna Rolland, présidente de France urbaine, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole

Le mandat 2020-2026 aura été traversé par des crises inédites : pandémie mondiale, retour de la guerre sur le continent européen, tensions budgétaires durables. Dans ce contexte exigeant, les collectivités urbaines ont démontré leur capacité à agir, à protéger et à maintenir le lien avec nos concitoyens. Elles ont été des points de repère et d'action concrète, des espaces essentiels à la vie démocratique.



© Baptiste Roman - Hans Lucas

Au fil de ces années, France urbaine a porté une conviction constante : face aux grandes transitions écologiques, sociales, aux enjeux démocratiques, la réponse ne peut venir d'une recentralisation des décisions. Elle suppose au contraire de faire confiance aux territoires, de reconnaître leur rôle stratégique et de leur donner les moyens d'agir durablement.

Cette exigence d'un dialogue constructif et exigeant avec l'État a guidé notre action dans tous les domaines : logement, mobilités, transition écologique, développement économique, santé,

sécurité, solidarités ou encore numérique. Nous avons fait des propositions collectives dans bien des domaines, par exemple sur l'enjeu de la santé mentale. Nous avons défendu une action publique plus territorialisée, fondée sur la coopération, la différenciation et la stabilité des moyens.

Face à la montée du narcotrafic, qui touche désormais tous les territoires, France urbaine a ainsi contribué à faire émerger une réponse nationale plus structurée, articulant sécurité, prévention et santé publique. Les combats que nous avons engagés pour refuser le détricotage de l'intercommunalité, le déplafonnement du versement mobilité et l'autonomie financière des collectivités restent plus que jamais d'actualité.

Je veux saluer l'engagement de l'ensemble des élus et des équipes techniques qui, partout en France, font vivre chaque jour le service public local. Leur mobilisation a permis de tenir, d'innover et parfois d'ouvrir des chemins nouveaux. J'ai pu mesurer, comme présidente de France urbaine, cette force et cette énergie qui irrigue notre pays dans la diversité de nos territoires et de nos sensibilités politiques.

À l'heure où s'ouvre un nouveau mandat, une certitude demeure : les grandes villes, métropoles et intercommunalités sont des actrices essentielles de la cohésion nationale et de la transformation du pays. France urbaine continuera, j'en suis convaincue, de porter cette voix, avec exigence, responsabilité et confiance dans la force des territoires.

2025 en chiffres

106
membres

2 278
communes
représentées

30
millions
d'habitants

23
réunions d'instances
(Bureaux exécutifs, Bureaux,
Conseil d'administration
et AG)

21
métropoles

17
communautés
d'agglomération

13
communautés
urbaines

50
grandes villes

5
établissements
publics territoriaux

LA VOIX DES MÉTROPOLLES, GRANDES VILLES ET AGGLOMÉRATIONS

France urbaine est l'association de référence des métropoles, grandes villes et grandes intercommunalités françaises, représentant plus de 30 millions d'habitants sur l'ensemble du territoire national. Elle fédère 106 collectivités de toutes sensibilités, unies par une conviction commune: les territoires urbains constituent un moteur essentiel du développement, de l'innovation et de la cohésion nationale.

Elle porte la voix du fait urbain dans le débat public, œuvre à faire reconnaître la contribution des villes aux politiques nationales et européennes, et prône la décentralisation de l'action publique, pour davantage d'efficacité et de démocratie.

La cohérence, la recherche du dialogue et la force de proposition fondent son action.

UNE AMBITION: AFFIRMER LA PLACE DES TERRITOIRES URBAINS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les territoires urbains sont des leviers décisifs de transformation. France urbaine agit pour:

- Consolider leur place dans l'élaboration des politiques publiques
- Adapter les cadres juridiques et financiers aux réalités locales
- Promouvoir une gouvernance partenariale et territorialisée
- Faire reconnaître leur contribution déterminante à la prospérité et à la cohésion du pays

Elle plaide pour une approche partenariale fondée sur la complémentarité entre territoires, la différenciation adaptée aux réalités locales et une décentralisation effective, permettant à chaque territoire d'exercer pleinement ses responsabilités.

UNE ACTION COLLECTIVE AU SERVICE DU FAIT URBAIN

France urbaine constitue un cadre de coopération et d'action collective pour ses membres. Elle déploie ses actions pour:

REPRÉSENTER

France urbaine représente les territoires urbains afin de défendre leurs intérêts, de porter leurs expériences et de relayer leurs attentes auprès des décideurs publics et de ses partenaires.

INFLUENCER

France urbaine exerce un rôle d'influence et de plaidoyer auprès des institutions nationales et européennes, ainsi qu'auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans la décision publique et des médias.

FÉDÉRER ET STRUCTURER

France urbaine anime un espace permanent de dialogue entre ses membres, favorisant la mise en réseau, la mutualisation des expériences et la co-construction de propositions sur les enjeux d'intérêt commun.

ANALYSER ET INFORMER

France urbaine exerce une veille permanente sur les évolutions législatives et réglementaires affectant les territoires urbains et en informe ses adhérents de manière régulière. Elle met à leur disposition son expertise technique et son analyse stratégique des politiques publiques afin d'éclairer et de sécuriser leur action.

VALORISER

France urbaine œuvre à valoriser ses adhérents et leurs initiatives, en mettant en lumière leurs actions auprès des différents réseaux, des institutions et des médias.

EXPÉRIMENTER

France urbaine peut impulser ou accompagner des expérimentations menées sur les territoires de ses adhérents dans une perspective d'intérêt général.

FRANCE URBAINE

EN ACTIONS

1. NOUVELLES ÉCONOMIES



Économie des territoires

ÉLUES RÉFÉRENTES

Michèle Lutz, maire de Mulhouse
et Anne Vignot, maire de Besançon,
présidente du Grand Besançon Métropole

France urbaine multiplie les propositions pour soutenir l'économie de proximité



Face aux mutations profondes du commerce et à la fragilisation croissante des économies locales, France urbaine a fait du maintien d'un commerce de proximité diversifié et accessible un axe structurant de son action. Dans un contexte marqué par l'essor du e-commerce, la surproduction de surfaces commerciales, l'évolution des comportements de consommation, l'association a défendu une approche globale, territorialisée et résolument opérationnelle.

ENJEUX

Repenser le commerce à l'échelle des territoires

- **Une progression de la vacance commerciale** dans l'ensemble des territoires (centres-villes, galeries périphériques, zones commerciales spécialisées).
- **Une fragilité renforcée dans les quartiers prioritaires**, où l'offre de proximité est insuffisante et peu diversifiée, alors même qu'elle répond à des besoins essentiels du quotidien.
- **Une transformation structurelle du modèle commercial**, qui appelle une adaptation des outils publics, au-delà de réponses ponctuelles ou conjoncturelles.
- **La nécessité de réguler l'offre à l'échelle intercommunale**, pour éviter les concurrences internes et articuler centralités et périphéries dans une stratégie de bassin de vie.
- **L'enjeu de cohérence avec les objectifs d'aménagement**, notamment la sobriété foncière et les trajectoires de transition des territoires.

POSITIONS

Faire de l'intercommunalité le pilote des politiques commerciales

- **Piloter les politiques commerciales à l'échelle intercommunale**, échelon pertinent pour réguler l'offre, organiser les complémentarités entre centralités et périphéries et sécuriser une stratégie territoriale cohérente.
- **Réaffirmer le rôle des documents de planification (SCoT, PLUi)** comme outils centraux de régulation du développement commercial, en cohérence avec les objectifs de sobriété foncière.
- **Renforcer l'équité fiscale entre commerce physique et commerce en ligne**, notamment via l'élargissement de la taxe sur les surfaces commerciales au e-commerce et l'ouverture de marges de modulation pour les élus locaux.
- **Consolider les outils de revitalisation**, en pérennisant les managers de centre-ville et en renforçant durablement les foncières de revitalisation commerciale.
- **Engager une transformation ambitieuse des zones commerciales périphériques**, avec la relance d'un plan national dédié et un appui renforcé en ingénierie.
- **Mieux intégrer les enjeux de logistique urbaine**, compétence stratégique des intercommunalités pour concilier attractivité économique, qualité de vie et transition des territoires.
- **Traiter spécifiquement la situation des quartiers prioritaires**, en mobilisant des moyens renforcés (ingénierie, outils fonciers et fiscaux) afin de garantir une offre de proximité accessible.

ACTIONS

Porter une vision renouvelée du commerce de proximité

France urbaine s'est fortement mobilisée dans le cadre de la mission nationale sur l'avenir du commerce de proximité, aux côtés d'Intercommunalités de France. L'association a porté une vision renouvelée du commerce, conçu non comme une simple addition de cellules marchandes, mais comme un levier de cohésion sociale, de qualité de vie et d'attractivité urbaine.

Numérique et innovation

ÉLUS RÉFÉRENTS

Commission conjointe à **France urbaine, Intercommunalités de France et Les Interconnectés**

POUR FRANCE URBAINE

Bertrand Serp, vice-président de Toulouse Métropole, délégué à la transition digitale

Franckie Trichet, vice-président de Nantes Métropole, délégué au numérique, à l'innovation et aux relations internationales

En 2025, les enjeux numériques ont pris une dimension stratégique accrue pour les villes et métropoles, dans un contexte marqué par l'essor rapide de l'intelligence artificielle, les débats européens sur la souveraineté numérique et l'intensification des menaces cyber.

ENJEUX

Affirmer le rôle des territoires dans la gouvernance du numérique

France urbaine s'est attachée à valoriser l'action des territoires urbains, à la fois comme lieux d'innovation, de régulation et de protection des droits numériques, et comme acteurs à part entière du dialogue européen sur un numérique responsable.

POSITIONS

- **Reconnaître le rôle des villes et métropoles dans la gouvernance du numérique**, y compris à l'échelle européenne.
- **Soutenir une souveraineté numérique territoriale**, couvrant les logiciels, les données, l'hébergement, les infrastructures et les usages.
- **Encadrer le déploiement de l'intelligence artificielle**, en conciliant innovation, protection des droits et qualité des services publics.
- **Prévenir une fracture numérique accrue en demandant le maintien d'un engagement fort de l'État sur la médiation numérique**, pour éviter toute rupture d'égalité entre les citoyens.
- **Accompagner les collectivités face aux exigences de cybersécurité**, par une coopération renforcée, une mutualisation accrue et un appui opérationnel des acteurs nationaux.

ACTIONS

Construire une souveraineté numérique territoriale

- **Valorisation des initiatives locales en intelligence artificielle**
À l'occasion du Sommet mondial de l'IA organisé en France en février 2025, France urbaine a mis en avant les actions menées par les villes et métropoles, allant du déploiement de cas d'usage appliqués aux services publics (« bibliothèques territoriales de l'IA ») à l'élaboration de cadres territoriaux de régulation.
- **Plaidoyer européen pour un numérique souverain**
France urbaine a été associée au Smart City Expo World Congress (SCEWC) de Barcelone, ainsi qu'au Forum numérique du réseau Eurocities organisé à Bordeaux, où les villes et métropoles françaises ont porté un plaidoyer commun en faveur des droits numériques et de la souveraineté européenne. Ces travaux ont trouvé une traduction opérationnelle avec le lancement conjoint par France urbaine et Les Interconnectés du programme « **TIE Break** », visant à engager les collectivités dans une trajectoire d'indépendance numérique (logiciels, données, hébergement, attractivité économique, gestion des ressources), appelée à se déployer sur plusieurs années.
- **Inclusion numérique et infrastructures**
France urbaine a rappelé que la souveraineté numérique repose également sur l'acculturation des citoyens aux usages numériques. L'association a alerté sur les risques liés à la baisse des crédits de l'État dédiés à la médiation numérique, susceptible de creuser les inégalités d'accès.
En coopération avec l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA), France urbaine a également interpellé l'État et les opérateurs sur le respect de leurs obligations en matière de déploiement de la fibre et de pose du cuivre, notamment dans les zones très denses.
- **Cybersécurité : accompagnement des « entités essentielles »**
Face à l'augmentation continue des cyberattaques, France urbaine s'est mobilisée sur la transposition de la directive européenne **NIS 2**, qui reconnaît les villes et métropoles comme des « entités essentielles ». L'association a engagé des échanges pour anticiper les impacts humains, organisationnels et financiers de ces nouvelles obligations, en lien avec l'ANSSI, les CSIRT, les opérateurs de réseaux et les structures de mutualisation.



Enseignement supérieur et recherche

Travaux menés en lien avec l'Association des Villes Universitaires de France, Régions de France, Villes de France, Intercommunalités de France et la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

Financement de l'enseignement supérieur : pour un nouveau pacte territorial

Dans un contexte de tensions budgétaires durables qui fragilisent le modèle économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), avec une sollicitation accrue des collectivités territoriales, France urbaine a inscrit en 2025 la question du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche au cœur des échanges de sa commission dédiée.

ENJEUX

Sécuriser et territorialiser l'ESR



→ **La soutenabilité financière du modèle de l'ESR**, encore largement fondé sur la subvention pour charge de service public, mais de plus en plus dépendant de ressources variables (apprentissage, formation continue, appels à projets).

→ **Le risque de creusement des inégalités territoriales**, lié à la capacité différenciée des établissements à mobiliser des financements diversifiés.

→ **La place et le rôle des collectivités territoriales**, fortement engagées dans l'immo-

bilier universitaire, les équipements de recherche et, de plus en plus, la vie étudiante et le fonctionnement des établissements.

→ **La nécessité d'une gouvernance renouvelée**, mieux articulée entre l'État, les établissements et les collectivités.

→ **La nécessité d'une territorialisation accrue de ces contractualisations**, fondée sur la co-construction à l'échelle des bassins universitaires, leur articulation avec les CPER et le positionnement financier des collectivités, en particulier des régions.

POSITIONS

Porter un partenariat État-territoires pour l'ESR

- **Rappeler le rôle central de l'État** comme financeur principal de l'enseignement supérieur public.
- **Affirmer le rôle stratégique des grandes villes et intercommunalités** dans l'ancrage territorial des établissements, la qualité de vie étudiante et la cohérence de l'offre de formation.
- **Promouvoir une gouvernance partenariale et territorialisée** de l'enseignement supérieur, condition d'un développement universitaire soutenable, équitable et pleinement au service des territoires.
- Renforcer l'ingénierie et la coopération territoriale pour une **meilleure mutualisation des moyens et mobilisation des financements européens**, qu'il s'agisse d'Erasmus+, d'Horizon Europe ou des politiques de cohésion.

Tourisme

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole
Cécile Helle, maire d'Avignon

Opérationnaliser le contrat de filière et accompagner la recomposition du tourisme urbain

Dans un contexte de recomposition du secteur, marqué par des exigences environnementales et sociales accrues, France urbaine a poursuivi son rôle d'interface stratégique entre collectivités, acteurs économiques et opérateurs culturels, afin d'accompagner les territoires urbains dans la traduction concrète des engagements du **contrat de filière du tourisme d'affaires**, signé à Angers en juillet 2024

ENJEUX

Transformer durablement le tourisme dans les territoires

- **Faire du contrat de filière un levier opérationnel**, au service des stratégies touristiques locales et de la transformation durable du tourisme d'affaires.
- **Planifier les investissements structurants**, notamment pour la rénovation des centres de congrès, palais des congrès et équipements de foires.

POSITIONS

Donner aux territoires les leviers d'un tourisme durable

- **Soutenir la montée en qualité environnementale des événements**, en accompagnant les collectivités dans leurs choix d'investissement et d'organisation.
- **Renforcer les capacités de régulation locale des meublés de tourisme**, afin de préserver l'équilibre entre attractivité touristique et qualité de vie résidentielle.
- **Promouvoir des gouvernances touristiques plus partenariales**, associant collectivités, acteurs économiques et culturels.
- **Valoriser le rôle des grandes villes et intercommunalités**, comme échelon pertinent pour structurer des politiques touristiques durables et adaptées aux réalités territoriales.
- **Réguler les meublés de tourisme**, afin de mieux articuler attractivité touristique, équilibre résidentiel et qualité de vie des habitants.

ACTIONS

Outiller les territoires et partager les retours d'expérience

- **Accompagnement de la mise en œuvre du contrat de filière**
France urbaine a engagé un travail partenarial avec Union Française des Métiers de l'Évènement (UNIMEV), Régions de France et France Congrès Événements afin d'accompagner ses membres sur deux axes prioritaires : la montée en qualité environnementale des événements et la planification des investissements structurants. La commission Tourisme s'est notamment penchée sur la question de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

- **Meublés de tourisme : premiers retours d'expérience**
France urbaine a organisé deux journées d'échanges consacrées aux meublés de tourisme, dans la continuité de la loi Échaniz-Le Meur du 19 novembre 2024. Cette rencontre a permis de dresser un premier bilan de la mise en œuvre du nouveau cadre législatif, d'en analyser les effets concrets et d'en identifier les limites.

- **Partage de pratiques et évolutions de gouvernance**
Les réunions de la commission ont également permis d'aborder la contribution du tourisme fluvial à la réinvention des pratiques touristiques, ainsi que les évolutions de gouvernance vers des modèles plus partagés.



Achat et commande publique

ÉLUS RÉFÉRENTS

Martine Ouakine, ville de Nice / Métropole Nice Côte d'Azur

Hervé Fournier, ville de Nantes / Nantes Métropole

L'année 2025 a été particulièrement riche pour la commande publique en matière de propositions d'évolutions des cadres réglementaires et législatifs, avec trois chantiers ouverts simultanément :

- **La révision des directives européennes « marchés » et « concessions »**, dans laquelle France urbaine est fortement impliquée depuis 2022 (PFUE),
- **Les différents projets de simplification**, tels qu'issus des missions Ravignon ou du projet de loi de simplification de la vie économique (SVE),
- **La commission d'enquête sénatoriale sur les coûts de la commande publique**, qui a débouché sur 67 propositions dont plusieurs sont alignées par les propositions de France urbaine.

ENJEUX

- **Faire du droit européen de la commande publique un véritable outil au service des politiques publiques**, et non plus seulement un instrument de régulation de la concurrence, en reconnaissant notamment une préférence européenne et la prise en compte des externalités économiques de l'achat public.
- **Poursuivre la mobilisation autour du plaidoyer pour libérer la commande publique sur l'alimentation**, afin de faire des marchés d'acquisition de denrées alimentaires des outils au service des projets alimentaires territoriaux (PAT).

ACTIONS

Révision des directives européennes.

- **France urbaine a répondu à la consultation publique de la Commission**, et renforcé son plaidoyer pour une réforme ambitieuse des directives européennes.

→ **France urbaine a participé aux réunions du Stakeholders Experts Group** créé par la DG Grow de la Commission européenne pour réfléchir au contenu des futures directives, ainsi qu'à l'ensemble des réunions de la DAJ de Bercy pour formaliser la position française sur cette révision.

→ **Des synergies ont été développées avec Impact France**, notamment sur les externalités économiques de l'achat.



Simplification de la commande publique

- **Audition par Boris Ravignon et implication dans les débats parlementaires** sur le projet de loi de simplification de la vie économique.
- **Audition par la commission d'enquête sénatoriale** sur les coûts et les modalités effectives de la commande publique et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française.
- **Priorisation des mesures de simplification** souhaitées par les collectivités membres.
- **Création d'un sous-groupe dédié « Décarbonation des achats ».**
- **Création d'un sous-groupe dédié « carte d'achat »**, chargé de réfléchir aux modalités de déploiement et de porter une réflexion sur l'entrée de nouveaux acteurs permettant de dynamiser une offre de fournisseurs aujourd'hui atone.
- **Concessions et DSP** : le GT a notamment travaillé sur le pilotage et la gouvernance des satellites, et les contrats mixtes marché/concession.
- **Marchés d'assurance**. Participation au groupe de travail DAJ sur l'actualisation du guide de passation, ouvert après l'avis de l'Autorité de la concurrence.

Économie circulaire, économie sociale et solidaire

ÉLUS RÉFÉRENTS

Co-présidents: Émeline Baume, 1^{re} vice-présidente de la Métropole de Lyon
Frédéric Minard, 1^{er} adjoint au maire de Roubaix

Soutenir l'économie de proximité comme levier de transition

En 2025, dans un contexte de fragilisation des financements, de tensions sur plusieurs filières et de crises successives dans les dispositifs de responsabilité élargie des producteurs (REP), l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire (ESS) confirment leur rôle central dans la transition des territoires.

France urbaine s'est positionnée comme un point d'appui pour ses adhérents, en accompagnant les dynamiques locales et en portant une voix collective dans un écosystème en recomposition, à l'échelle nationale et européenne.

ENJEUX

Sécuriser l'économie circulaire dans les territoires

- **Reconnaître le rôle des collectivités urbaines** dans le déploiement de l'économie circulaire et de l'ESS, à l'interface des politiques économiques, environnementales et sociales.
- **Préserver les ambitions de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)**, dans un contexte de fragilisation de certaines filières REP (textiles, bâtiment).
- **Sécuriser les financements et les outils existants**, indispensables à la structuration des filières et à la massification des démarches.
- **Renforcer l'échelle européenne du plaidoyer**, face aux évolutions en cours (stratégie ESS, futur acte législatif sur l'économie circulaire).
- **Accompagner les territoires dans l'expérimentation et le changement d'échelle**, notamment sur le réemploi, l'écologie industrielle territoriale et les nouveaux modèles économiques.

POSITIONS

Porter une vision territoriale de l'économie circulaire et de l'ESS

- **Préserver et renforcer les dispositifs issus de la loi AGECE**, en garantissant les financements et la stabilité des filières REP.
- **Porter la voix des territoires au niveau européen**, dans le cadre de la future stratégie ESS et de l'acte législatif sur l'économie circulaire.
- **Soutenir le développement de modèles économiques territoriaux résilients**, fondés sur le réemploi, la coopération et l'innovation locale.



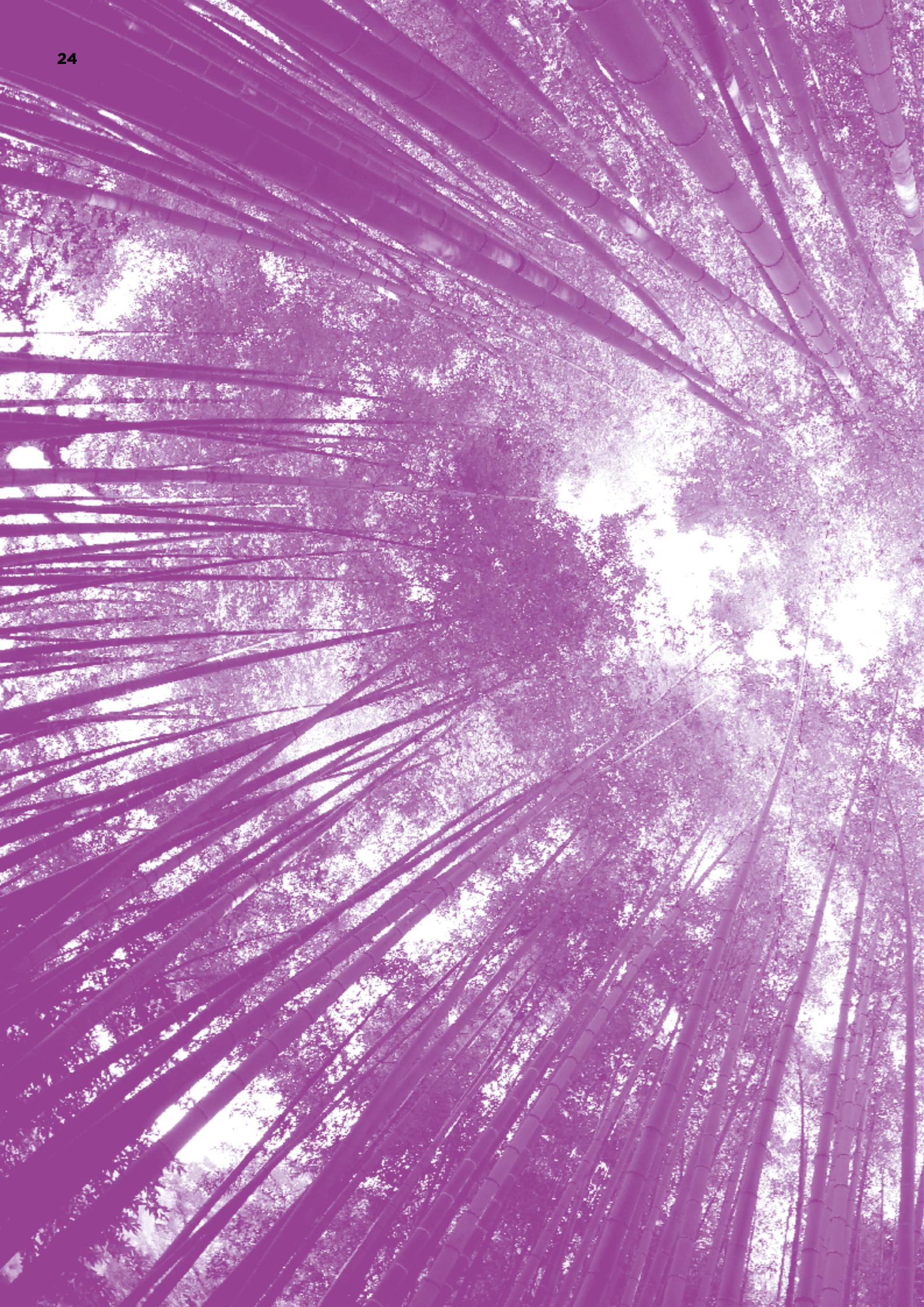
- **Valoriser l'économie circulaire comme levier de développement économique, de cohésion sociale et de transition**, notamment à travers une tribune collective portée par la Métropole de Lyon, RTES — Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire, Intercommunalités de France, France urbaine, Cercle National du Recyclage, ESS France — Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire en 2025.

ACTIONS

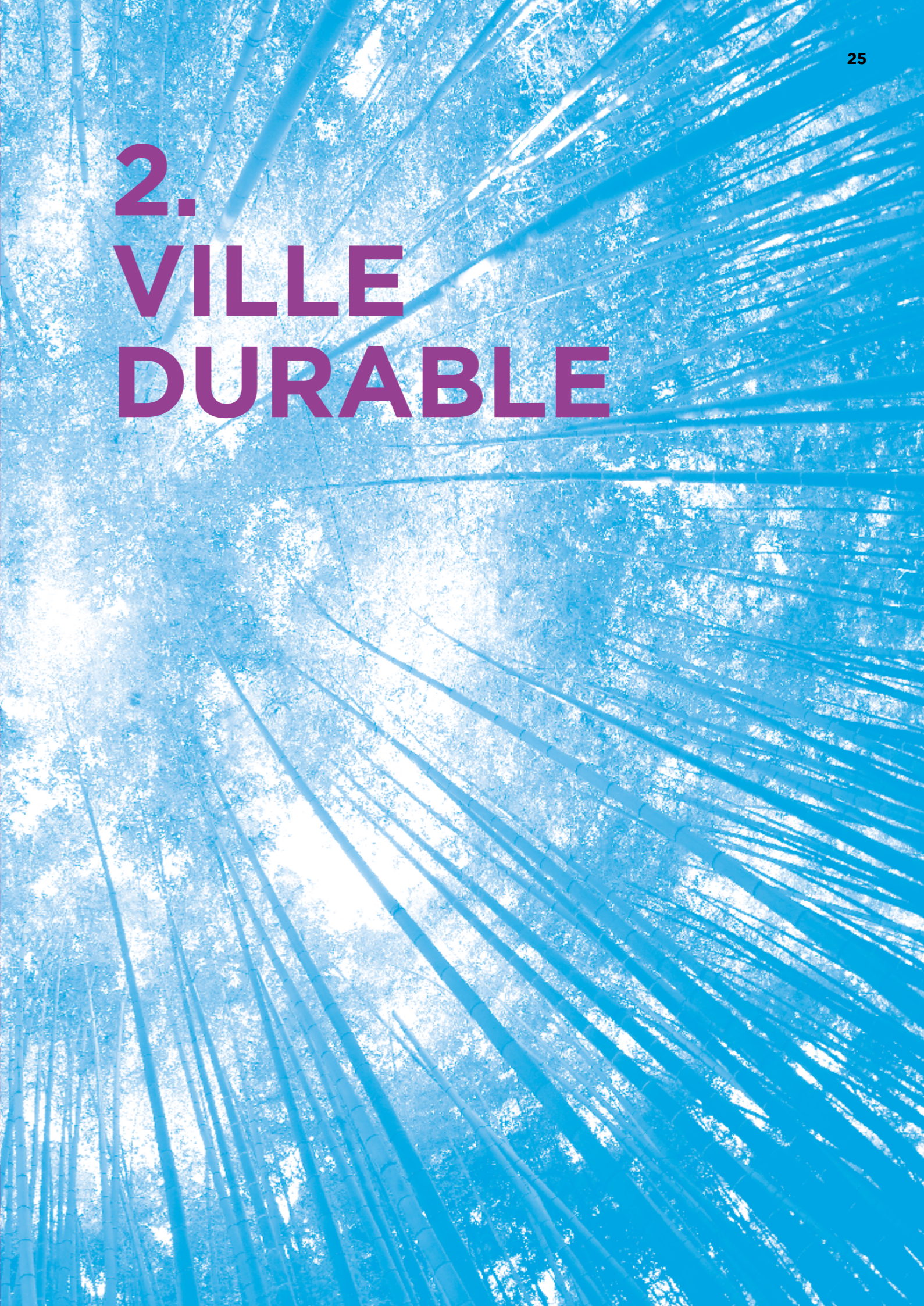
Animer, fédérer et porter la voix des territoires

- **Participation aux instances nationales et partenariats.**
L'association a participé activement aux travaux du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC), ainsi qu'au Comité national du programme Territoire Engagé Transition Écologique (ADEME). Elle a également contribué aux réflexions nationales sur la stratégie ESS et aux travaux de la Cour des comptes.
- **Animation de travaux thématiques et de réseau**, plusieurs temps forts ont structuré l'année :
 - une réunion conjointe à Strasbourg sur l'écologie industrielle territoriale;
 - un cycle de webinaires sur le réemploi dans le bâtiment, en partenariat avec l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) et Toulouse Métropole (projet LIFE Waste2Build);
 - des échanges réguliers avec les acteurs nationaux (Mouvement Impact France, RCube, etc.);
 - des travaux sur les monnaies locales et les nouveaux modèles économiques.
- **Mobilisation interassociative sur les déchets et les filières REP.**
Le groupe de travail interassociatif « Déchets » (France urbaine, Intercommunalités de France, Cercle national du recyclage) s'est réuni à plusieurs reprises, notamment face à la crise de la filière REP textiles, donnant lieu à une prise de position commune.
- **Participation aux dynamiques européennes et internationales.**
France urbaine a contribué aux réflexions européennes sur l'économie circulaire et l'ESS, et a participé à des événements structurants, dont le Forum mondial de l'ESS Global Forum for Social and Solidarity Economy (GSEF) à Bordeaux.





2. VILLE DURABLE



Transition écologique

ÉLUS RÉFÉRENTS

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen
et président de la Métropole Rouen Normandie
Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse
et président de Toulouse Métropole

Poursuivre la territorialisation de la planification écologique

En 2025, la commission et ses groupes de travail ont poursuivi les réflexions sur l'eau et l'assainissement, la biodiversité et l'énergie. Par le biais d'un groupe dédié, elle a notamment initié un travail sur la surchauffe urbaine.

Planifier localement l'adaptation au changement climatique: Plan National d'Adaptation au Changement Climatique 3 (PNACC3)

À la suite de la publication du PNACC3, France urbaine a souligné la nécessité d'articuler adaptation au changement climatique et accélération de la décarbonation. La surchauffe urbaine apparaît comme un enjeu prioritaire, révélant des vulnérabilités territoriales, notamment sociales, et des risques pour l'habitabilité.

L'association a défendu une approche intégrée de l'adaptation, fondée sur une gouvernance renforcée, l'analyse croisée des données territoriales et des transformations structurelles de l'aménagement, en particulier sur le rafraîchissement urbain et l'habitat.

France urbaine a lancé en mai 2025 un groupe d'échanges techniques mensuel sur la surchauffe urbaine et organisé un atelier dédié lors de ses Journées nationales, associant élus, opérateurs de l'État et experts.



Un engagement soutenu sur les questions énergétiques

Dans le cadre des débats sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie 3 (PPE 3), France urbaine a mis en avant les enjeux liés au développement des réseaux de chaleur urbains et à la décarbonation, dans un contexte de contraintes financières et de manque de cohérence des dispositifs, susceptibles de fragiliser les projets territoriaux.

L'association, en lien avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), a défendu une meilleure prise en compte des réalités locales dans la programmation énergétique, en alertant sur les conditions de financement et en appelant à une plus grande cohérence des outils et cadres d'intervention.

France urbaine a contribué au Conseil supérieur de l'énergie en mars 2025, multiplié les échanges avec la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et l'Agence de la transition écologique (ADEME), organisé des groupes de travail techniques sur les réseaux de chaleur et les outils de planification, tout en poursuivant son suivi des contrats Enedis/Gaz Réseau Distribution France (GRDF) et son implication auprès de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Renforcer la prévention pour garantir durablement la qualité de l'eau

À la veille de la publication de la feuille de route interministérielle sur la protection des captages, France urbaine alerte sur les enjeux financiers, sanitaires et juridiques liés à la préservation de la qualité de l'eau pour les collectivités, ainsi que sur le risque de privilégier des actions curatives coûteuses et complexes.

L'association défend un renforcement des mesures préventives, reposant sur l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agroécologiques autour des captages sensibles et sur une mobilisation accrue des préfets pour soutenir les collectivités.

France urbaine a notamment fait part de cette position au Gouvernement ainsi qu'au sein du groupe national captages lancé en mai 2025.

Aménagement urbain, logement et habitat indigne

Commission conjointe avec *Intercommunalités de France* et *La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)*

Une année riche de débats en urbanisme et planification

En 2025, les travaux de France urbaine en matière d'urbanisme et de logement se sont inscrits dans un contexte de fortes tensions : crise du logement, planification écologique, et débats nationaux sur la simplification des règles d'urbanisme et l'évolution des compétences locales.

ENJEUX

Renforcer la capacité d'action des territoires en urbanisme et logement

- **Renforcer la capacité d'action locale en matière d'habitat**, via la décentralisation, des financements pérennes et une gouvernance clarifiée avec l'État.
- **Préserver la cohérence des documents de planification** face aux risques d'affaiblissement liés aux textes de simplification.
- **Conforter le rôle des intercommunalités** comme échelon stratégique de l'aménagement et de la mise en œuvre des politiques urbaines.
- **Concilier production de logements, transition écologique et stabilité des règles**, dans un contexte d'attentes fortes et de contraintes multiples.
- **Réussir la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN)** en maintenant l'ambition initiale tout en tenant compte des réalités territoriales.

POSITIONS

Préserver la planification et renforcer l'action locale

- **Porter une approche équilibrée** entre production de logements, transition écologique et stabilité des règles d'aménagement.
- **Renforcer la capacité d'action des collectivités en matière de logement**, en sécurisant la délégation des aides à la pierre, en clarifiant le rôle des AOH et en garantissant la pérennité et les ressources du Fonds National des Aides à la Pierre.
- Soutenir une ambition européenne sur le logement abordable**, en cohérence avec les besoins des territoires urbains.

ACTIONS

Suivre les réformes et accompagner les territoires

- **Urbanisme : travaux sur les textes législatifs et échanges de terrain**
La commission Urbanisme et Logement s'est réunie le 16 décembre, avec notamment une présentation d'un rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) plaidant pour une refondation de la politique nationale du logement autour d'une approche plus durable, socialement accessible et mieux articulée aux enjeux d'aménagement, de transition écologique et de cohésion territoriale.
- **Le groupe de travail Urbanisme s'est réuni à cinq reprises** (février, avril, juin, septembre, novembre). Deux réunions ont été organisées sur le terrain : à Tours (quartier gare de Saint-Pierre-des-Corps, révision du PLUi métropolitain) et à Paris (ZAC Paris Rive Gauche, visite animée par la Société d'étude, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne (SEMAPA).
Le premier semestre a été marqué par l'analyse de deux textes majeurs (*proposition de loi visant à instaurer, avec les élus locaux, une trajectoire concertée de réduction de l'artificialisation et proposition de loi de simplification de la vie économique*), avec une vigilance particulière sur la multiplication de dérogations et le risque de contournement des logiques d'aménagement locales.
Les travaux se sont également poursuivis sur la mise en œuvre du ZAN, avec l'objectif de préserver l'ambition de sobriété foncière tout en reconnaissant les capacités d'adaptation différenciées des territoires et la reconnaissance des grandes infrastructures d'intérêt national.



→ Habitat : gouvernance, décentralisation et financement

Le groupe de travail Habitat, co-animé avec Intercommunalités de France, s'est réuni à quatre reprises (mars, juin, septembre, novembre). Les échanges ont porté sur la reconnaissance du rôle des collectivités dans la conduite des politiques du logement, en particulier autour de la délégation des aides à la pierre, conditionnée à des moyens pérennes et à une relation clarifiée avec l'État.

Les travaux ont également abordé la définition du statut des autorités organisatrices de l'habitat (AOH), ainsi que l'avenir du Fonds national des aides à la pierre (FNAP), indispensable à la continuité du financement du logement social. Enfin, un temps de travail a été consacré au plan européen pour le logement abordable.

Politique de la ville

ÉLUS RÉFÉRENTS

Frédéric Leturque, président de la communauté d'agglomération d'Arras

Michel Bisson, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

La commission Politique de la ville associe à France urbaine six associations du bloc local : Intercommunalités de France, Ville & Banlieue, l'AMF, l'AMIF, l'APVF et Villes de France



La première partie de l'année s'est inscrite dans le cadre des travaux de préparation du comité interministériel des villes (CIV), avant de se poursuivre dans un contexte d'incertitudes quant à l'avenir des dispositifs de renouvellement urbain.

ENJEUX

Donner aux territoires les moyens d'agir dans les quartiers

- **Renforcer la territorialisation de la politique de la ville**, en donnant davantage de responsabilités et de leviers d'action aux collectivités volontaires.
- **Stabiliser et sécuriser les financements**, via une véritable pluriannualité, condition indispensable à l'efficacité des actions locales.
- **Préparer l'après-NPNRU**, en garantissant la pérennité et la capacité d'intervention de l'ANRU.
- **Mieux articuler politiques de droit commun et politique de la ville**, afin de lutter contre les inégalités territoriales de manière structurelle.
- **Faire émerger de nouvelles priorités**, en matière d'éducation, du vieillissement et de la santé mentale dans les quartiers.

POSITIONS

Donner aux territoires les leviers de la politique de la ville

- **Confier aux collectivités volontaires la gestion d'une partie des crédits de la politique de la ville**, afin de renforcer l'efficacité et l'adaptation des actions aux besoins locaux.
- **Pérenniser et renforcer l'ANRU**, outil central du renouvellement urbain, en lui donnant des moyens à la hauteur des enjeux post-NPNRU.
- **Instaurer une véritable pluriannualité des financements**, condition de la stabilité et de la lisibilité des politiques menées dans les quartiers.
- **Créer un observatoire national de l'action publique de droit commun**, décliné à l'échelle de chaque contrat de ville, pour objectiver l'engagement de l'État et renforcer la mobilisation effective des politiques de droit commun.

ACTIONS

Porter un plaidoyer collectif et préparer l'après-NPNRU

- **Organisation de l'Appel d'Épinay le 13 mars**, un événement réunissant élus locaux, acteurs associatifs et partenaires institutionnels afin de porter collectivement les revendications de l'association.
- **Contribution au comité interministériel des villes (CIV) du 29 juin.**
- **Renouvellement urbain : préparer l'après-NPNRU**
À la suite du Bureau de France urbaine d'avril 2025 et de la présentation du rapport « Ensemble, refaire ville », des échanges ont notamment eu lieu avec Patrice Vergriete, Anne-Claire Mialot et Philippe Van de Maele, chargé d'une mission sur l'avenir de l'ANRU. Ces échanges ont souligné l'urgence de préparer l'après-NPNRU et les perspectives d'un « ANRU 3 », notamment en matière de moyens, de simplification des procédures et d'intégration des enjeux de transition écologique et de vieillissement, dans un contexte de fortes tensions sociales et climatiques.

Transports et mobilités

ÉLUS RÉFÉRENTS

Mikaël Delafosse, maire de Montpellier

et président de Montpellier Méditerranée Métropole

François Grosdidier, maire de Metz et président de Metz Métropole

PARTENARIAT

avec le **GART**, aux côtés de son président **Louis Nègre**,

maire de Cagnes-sur-Mer et président délégué de la Métropole

Nice Côte d'Azur.

Financement des mobilités et des infrastructures : un enjeu stratégique pour les territoires urbains



Les enjeux de **financement pérenne des mobilités et des infrastructures** ont constitué un fil rouge de l'année, dans un contexte de hausse des coûts d'exploitation, de besoins d'investissement élevés et d'attentes accrues des usagers.

Parallèlement, France urbaine a poursuivi ses travaux sur les **Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)**, les **cars express**, ainsi que sur les enjeux émergents liés à la **logistique urbaine et au transport de marchandises**, notamment en lien avec les zones à faibles émissions (ZFE).

ENJEUX

Financer et organiser les mobilités de demain

- **Le renforcement du financement des mobilités**, tant pour les services que pour les infrastructures et la voirie.
- **Le déploiement des SERM et des mobilités du quotidien**, nécessitant une coordination renforcée entre les différents échelons territoriaux.
- **La prise en compte croissante du transport de marchandises et de la logistique urbaine**, dans un contexte de transition écologique et de régulation des flux.
- **La clarification du cadre institutionnel**, notamment s'agissant des syndicats mixtes et de la gouvernance des politiques de mobilité.

POSITIONS

Réformer durablement le financement des mobilités

- **La reconnaissance du rôle central des autorités organisatrices de la mobilité**, en particulier pour le déploiement des SERM, des cars express et des mobilités du quotidien.
- **La nécessité d'une réforme ambitieuse et durable du financement des mobilités**, adaptée aux réalités des territoires urbains, avec, notamment, une demande de **déplafonnement du versement mobilité** et une réflexion sur la participation des usagers aux coûts des transports collectifs.
- **Une meilleure prise en compte des besoins de rénovation des voiries et ouvrages d'art communaux et intercommunaux** dans les politiques nationales d'infrastructures.
- **Une approche multimodale et partenariale du transport de marchandises**, associant collectivités, État et acteurs économiques.

ACTIONS

Peser sur la réforme du financement des mobilités

- **Une participation active à la Conférence nationale « Ambition France Transports »**, structurée autour de quatre thématiques : financement des AOM et des SERM, ferroviaire, infrastructures, transport de marchandises et fret.
Un échange entre le ministre Philippe Tabarot en avril 2025 et les élus de France urbaine dans le cadre des réunions d'instances s'est également tenu en amont des conclusions de la conférence.
- **Une mobilisation prioritaire et continue en faveur du déplafonnement du versement mobilité**, par le biais de diverses actions d'influence (rendez-vous ministériels et parlementaires, propositions d'amendements, communiqués de presse, etc.).
- **L'animation des travaux de la commission et des groupes de travail**, y compris un atelier « financement des mobilités » lors des Journées nationales au Creusot, réunissant plus de 80 participants.
- **Des travaux réguliers sur la logistique urbaine durable** dans le cadre du Comité de liaison des acteurs économiques de la logistique urbaine (CTLUD) autour des enjeux de transport de marchandises, en lien avec les ZFE et les transformations des chaînes logistiques.
- **Un dialogue partenarial renforcé** avec les autres associations d'élus et les opérateurs de transport (GART, Intercommunalités de France, AMF, Régions de France, opérateurs et autorités organisatrices), notamment sur les questions de financement et de gouvernance.

Stratégies alimentaires territoriales

ÉLUS RÉFÉRENTS

Christian Grancher, vice-président de la Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole
Audrey Pulvar, adjointe à la maire de Paris

Commande publique, qualité de l'eau et précarité alimentaire : une mobilisation multi-niveaux

En 2025, France urbaine a poursuivi et renforcé ses travaux sur les stratégies alimentaires territoriales, dans un contexte marqué par trois dynamiques convergentes : la nécessité d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables, les tensions croissantes autour de la disponibilité et de la qualité de l'eau, et l'aggravation des indicateurs de précarité alimentaire.

COMMANDE PUBLIQUE

ENJEUX

Lever les freins à la commande publique pour la transition alimentaire

- **Lever les freins réglementaires à la transition alimentaire**, en particulier via l'évolution du cadre de la commande publique.
- **Faire reconnaître le rôle stratégique des territoires urbains**, à l'interface des politiques de santé, de solidarité, d'agriculture et d'environnement.

POSITIONS

Faire de la commande publique un levier de transition alimentaire

- **Permettre aux collectivités de mobiliser pleinement la commande publique comme levier de transition alimentaire**, en défendant le libre choix de la procédure pour 50 % du volume d'achat annuel de denrées, afin de soutenir les stratégies locales de résilience.
- **Porter une ambition européenne**, afin de faire évoluer les cadres de la commande publique et diffuser des critères de durabilité compatibles avec les objectifs des territoires.
- **Renforcer la cohérence des politiques publiques**, en articulant alimentation, santé, solidarité, environnement et économie locale, à l'échelle des bassins de vie.

ACTIONS

Porter un plaidoyer européen pour une commande publique durable

- **Poursuite du plaidoyer « libérer la commande publique »**
Lancé en 2024 aux côtés d'Agores, Eating City, Manger Demain (Wallonie), des villes de Bruxelles et Mouans-Sartoux, ainsi que du centre européen Lascaux sur les transitions, ce plaidoyer vise à permettre une commande publique facilitant la transition vers des systèmes alimentaires durables.



En 2025, France urbaine a poursuivi cette mobilisation via l'organisation d'un webinaire européen réunissant les eurodéputées Camilla Laureti et Valérie Hayer, ainsi que le réseau Slow Food. L'association a également contribué aux travaux du Joint Research Center (Commission européenne) sur les critères de durabilité mobilisables en achat public, et a interpellé, aux côtés d'Agores, de l'AMF et d'Intercommunalités de France, la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour obtenir le soutien du gouvernement à une révision du cadre européen.

- **Animation des travaux et participation aux instances**
En 2025, France urbaine a organisé : Un webinaire européen inter-réseaux (commande publique).
- **Contributions et production de positions**
France urbaine a contribué à la consultation du Joint Research Center sur les critères de durabilité en achat public. Elle a également poursuivi ses contributions dans le cadre d'auditions et d'échanges institutionnels.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE (QUALITÉ DE L'EAU)

ENJEUX

Sécuriser l'action des collectivités sur la qualité de l'eau

- **Sécuriser l'action des collectivités sur la qualité de l'eau**, en clarifiant les responsabilités et en renforçant les leviers financiers et réglementaires disponibles.
- **Faire reconnaître le rôle stratégique des territoires urbains**, à l'interface des politiques de santé, de solidarité, d'agriculture et d'environnement.

POSITIONS

Renforcer les moyens d'action des collectivités pour la qualité de l'eau

- **Faciliter l'exercice des compétences des collectivités en matière de qualité de l'eau**, en sécurisant juridiquement l'action des élus et en renforçant les moyens financiers et réglementaires dédiés à la prévention.
- **Renforcer la cohérence des politiques publiques**, en articulant alimentation, santé, solidarité, environnement et économie locale, à l'échelle des bassins de vie.

ACTIONS

Alerter et structurer l'action territoriale sur la qualité de l'eau

- **Rôle d'alerte et suivi des stratégies territoriales**
France urbaine a poursuivi son travail d'alerte sur les enjeux de qualité de l'eau, en analysant les stratégies engagées par différents acteurs économiques et collectivités, notamment la Métropole européenne de Lille et Eau de Paris.
Dans ce cadre, France urbaine a construit des actions visant à clarifier le régime de responsabilité des élus locaux et les leviers d'action disponibles. L'association a porté ces enjeux au sein du groupe national captages lancé en 2025, en lien avec la feuille de route interministérielle sur la protection des captages.
- **Animation des travaux et participation aux instances**
En 2025, France urbaine a organisé :
 - des commissions autour de la qualité de l'eau et coûts cachés de l'alimentation; emploi agricole; modèles économiques des politiques alimentaires locales;
 L'association a également participé à plusieurs instances nationales: groupe national captages, Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

ALIMENTATION (STRATÉGIES ALIMENTAIRES ET PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE)

ENJEUX

Éviter un transfert des coûts de la précarité alimentaire vers les territoires

- **Prévenir un transfert implicite des coûts de la précarité alimentaire vers les collectivités**, dans un contexte de montée des besoins et de fragilisation de l'aide alimentaire.
- **Structurer des politiques alimentaires locales soutenables**, intégrant les enjeux d'emploi agricole, de modèles économiques et de résilience territoriale.

POSITIONS

Refuser le transfert des charges et structurer des politiques alimentaires locales

- **Refuser un transfert silencieux des charges de l'aide alimentaire**, en appelant à une clarification et une objectivation des modèles de financement nationaux.
- **Renforcer la cohérence des politiques publiques**, en articulant alimentation, santé, solidarité, environnement et économie locale, à l'échelle des bassins de vie.

ACTIONS

Suivre les dispositifs nationaux et porter l'alerte sur la précarité alimentaire

- **Précarité alimentaire: suivi national et articulation intercommissions**
Face à l'aggravation des indicateurs, France urbaine a renforcé son implication dans les instances nationales, notamment au Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, où elle assure le suivi du programme « Mieux manger pour Tous ». L'association y a plaidé pour une objectivation des modèles de financement afin d'éviter un transfert progressif des charges vers les collectivités.
La précarité alimentaire a également été abordée de manière transversale, notamment via des interventions de Let's Food et du Ministère des Solidarités au sein de la commission Solidarités.
- **Animation des travaux et participation aux instances**
En 2025, France urbaine a organisé des travaux sur les enjeux de solidarités, incluant un volet consacré à la précarité alimentaire, et a également participé à plusieurs instances nationales, dont le Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire.
- **Contributions et production de positions**
France urbaine a produit une note d'information sur la proposition de loi relative à la sécurité sociale de l'alimentation, et poursuivi ses contributions dans le cadre d'auditions et d'échanges institutionnels.

Europe

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg,
Magali Altounian, adjointe au maire de Nice

Faire entendre la voix des villes dans la réforme des politiques européennes

La réforme du budget européen post-2027 et la refonte de la politique de cohésion font craindre une révolution de l'accès direct des collectivités aux fonds européens ainsi qu'une moindre territorialisation des crédits et des politiques.

ENJEUX

Garantir la place des villes dans les politiques européennes

- Reconnaître les grandes villes et métropoles comme partenaires stratégiques dans la gouvernance des fonds européens.

POSITIONS

Préserver une politique de cohésion territorialisée et ambitieuse

- **Préserver une politique de cohésion ambitieuse**, dans son périmètre, ses moyens et sa mise en œuvre, fondée sur les principes de subsidiarité, partenariat et additionnalité.



- **Faire reconnaître le fait urbain**, notamment via un volet dédié au développement urbain durable dans le futur plan de partenariat national et régional.
- **Reconnaissance du fait urbain en Europe et en France**, à travers son inscription dans le futur Plan de partenariat national et régional (avec un chapitre et une enveloppe dédiés), ainsi que par le renforcement de la Mission Villes (objectif de 100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030 - Horizon Europe)

- **Simplifier l'accès aux financements européens** et renforcer l'ingénierie, avec une territorialisation effective des crédits.
- **Privilégier la contractualisation**, afin de sécuriser les investissements pluriannuels et le co-financement.

ACTIONS

Mobiliser les réseaux et porter la voix des villes en Europe

- **Production de diverses contributions dans le cadre des travaux de la Commission européenne Agenda européen pour les villes**, le Fonds social climat et le Cadre financier pluriannuel 2028-2034.
- **Interpellations publiques (tribunes, communiqués de presse et courriers) sur la politique de cohésion et le cadre financier pluriannuel**, portées à travers des prises de position écrites (courriers au Premier ministre et à la présidente de Régions de France, communiqués de presse, tribune collective au Congrès des Maires) et une implication active dans plusieurs temps d'échange et de mobilisation, aux niveaux national et européen, en faveur d'une expression commune des collectivités.
- **Animation et échanges**:
 - Atelier sur l'avenir de la cohésion lors des Journées nationales de France urbaine
- **Les Cafés Europe, organisés en visioconférence chaque deuxième jeudi**, rassemblent les techniciens afin de favoriser les échanges.
 - Échanges conjoints avec les commissions Numérique (droits numériques et souveraineté) et Alliance des territoires (CFP 2028-2034).
 - Au niveau européen,
 - > avec Eurocities/Energy Cities
 - > contribution à l'étude ESPON URDICO sur la dimension urbaine des financements européens.

International

Vers une diplomatie des villes renforcée à l'approche du G7 2026



L'année 2025 a marqué une étape majeure pour France urbaine dans la structuration de son action internationale, à l'approche de la présidence française du G7 en 2026. La France accueillera le sommet des chefs d'État et de gouvernement à Évian du 14 au 16 juin 2026. En amont, un Sommet des Maires sera organisé à Nancy afin de porter la voix des grandes villes auprès des dirigeants du G7. À l'issue de cette rencontre, une « Déclaration de Nancy » sera adoptée et remise à la présidence française du G7, formulant des recommandations concrètes

et opérationnelles issues des échanges du Sommet. Candidate pour accueillir cet événement, la Ville de Nancy a été désignée à l'issue d'un vote intervenu dans le cadre des instances de France urbaine. Créé en 2016, l'Urban 7 (U7) constitue le réseau stratégique des grandes villes du G7.

Dans un contexte de montée des tensions géopolitiques et de leurs impacts sur les territoires urbains, l'association a renforcé son rôle de coordination, de représentation et d'anticipation, afin de mieux intégrer les enjeux internationaux dans l'action des collectivités.

ENJEUX

Structurer une diplomatie des villes à l'échelle internationale

- **Renforcer la diplomatie des territoires comme acteurs à part entière des relations internationales**, capables de contribuer à la stabilité, à la coopération et à la transition globale.
- **Structurer une diplomatie des villes**, capable d'anticiper les risques internationaux et d'y répondre collectivement.
- **Contribuer aux priorités diplomatiques de la France**, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

PLAIDOYER

Faire reconnaître le rôle stratégique des villes à l'international

- **Faire reconnaître les politiques urbaines comme levier stratégique**, au croisement des enjeux économiques, climatiques et géopolitiques.
- **Intégrer pleinement les enjeux urbains dans l'agenda du G7**, en lien avec les priorités climatiques, économiques et sociales.

ACTIONS

Préparer et structurer la contribution des villes au G7

- **Lancement d'une séquence "pré-G7" sur la diplomatie des villes**
L'événement organisé au Sénat le 8 septembre 2025, en partenariat avec le City Diplomacy Lab, a réuni plusieurs grandes villes autour des enjeux de diplomatie urbaine et de risques géopolitiques. Cette séquence s'est prolongée à Bruxelles, au Parlement européen.
- **Préparation de la coordination d'Urban 7 et sa reconnaissance comme groupe d'engagement officiel**
- **Préparation d'un sommet international des maires à Nancy dans le cadre de la présidence Française du G7 en 2026** pour structurer durablement la contribution des villes au dialogue international.





3. RESSOURCES

Finances et fiscalité

ÉLUS RÉFÉRENTS

François Rebsamen, président de Dijon Métropole

Arnaud Robinet, maire de Reims, président du Grand Reims



En 2025, dans un contexte de forte contrainte des finances publiques, la Commission Finances de France urbaine a poursuivi un triple objectif : assurer un suivi réactif des lois de finances et de leurs impacts sur les budgets locaux ; renforcer la capacité d'influence de France urbaine dans le débat budgétaire ; préparer en amont les chantiers structurants du PLF 2026, notamment via la Conférence financière des territoires (CFdT), puis contribuer au projet de loi déposé en octobre 2025.

Afin de définir les orientations de France urbaine sur l'ensemble des réformes ayant un impact sur les budgets des grandes villes, grandes communautés et métropoles, les travaux de la commission ont couvert en 2025 un large spectre de thématiques.

Une part importante des échanges avec les cabinets ministériels, les parlementaires et les administrations a porté sur la préparation du PLF 2026. France urbaine a insisté sur la nécessité d'une trajectoire pluriannuelle et d'un dialogue structuré, tout en alertant sur les risques d'« année blanche » ou de mesures de gel ou de ponction des recettes locales.

Loi de finances : Trajectoire budgétaire et soutenabilité des finances locales

ENJEUX

Garantir la soutenabilité des finances locales

- Clarifier l'effort réellement demandé aux collectivités au titre de la trajectoire nationale de redressement des finances publiques, en intégrant les mesures directes (DILICO, TVA, CNRACL, etc.) ainsi que les effets indirects liés à la baisse des crédits ministériels (fonds vert, crédits ..., aides au logement...).
- Préparer et suivre le PLF 2026, en définissant des lignes rouges (dynamisme de la TVA, compensation des exonérations fiscales, etc.) et en construisant une doctrine d'amendements visant à renforcer les marges de manœuvre fiscales des collectivités territoriales (taxe de séjour, fusion de la fiscalité de la vacance des locaux d'habitation, etc).

POSITIONS

Refuser les ponctions et défendre l'autonomie financière

- Défendre une trajectoire pluriannuelle claire et un dialogue structuré et équilibré entre l'État et les collectivités.
- Refuser les logiques d'« année blanche » ou de gel/ponction des recettes locales, incompatibles avec les besoins d'investissement et la continuité du service public local.

ACTIONS

Objectiver l'impact des réformes et anticiper le PLF

- Réalisation d'une étude d'impact des mesures de la LFI 2025, publiée en juillet 2025 (questionnaire et entretiens), permettant d'objectiver la concentration de l'effort sur les grands EPCI.
- Contribution à la réduction des intentions initiales du Gouvernement de l'effort demandé aux collectivités dans le cadre de la LFI 2025, tout en alertant sur le *quantum* réellement demandé (CNRACL, désengagements de l'État, dotations et cofinancements).
- Suivi des travaux comptables nationaux (CNoCP) et anticipation de leurs impacts potentiels sur l'investissement et les moyens consacrés au service public.
- Accompagnement des démarches de budgétisation intégrant :
 - l'égalité des genres (« budget sensible au genre »)
 - les démarches de budget vert / annexe environnementale avec la poursuite des travaux menés avec le Commissariat général au développement durable et la Direction générale des finances publiques pour élaborer une méthodologie d'analyse des dépenses, aboutissant à l'édition d'un guide co-construit avec les services de l'État. Ce travail sera poursuivi en 2026 sur les quatre autres axes non encore documentés.

Fiscalité locale et données fiscales – Autonomie, transparence et fiabilisation

ENJEUX

Refonder la fiscalité locale et fiabiliser les bases

- **Mettre en perspective les réformes de fiscalité locale conduites depuis 2017** et formuler des orientations adaptées en matière de fiscalité directe locale.
- **Analyser, sur la base des travaux de la Cour des comptes, les effets de la suppression de la taxe d'habitation** sur les résidences principales (THRP) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour les collectivités.
- **Suivre les travaux conduits par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et la Direction de la législation fiscale (DLF)** sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et d'habitation.
- **Faire du partage de la donnée fiscale entre administrations centrales et collectivités un chantier structurant.**
- **Mieux encadrer les phénomènes d'optimisation fiscale liés à l'occupation des logements**, dans un contexte marqué par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) et la multiplication des dispositifs favorisant la résidence principale (exonérations fiscales, réglementation des meublés de tourisme, etc.).

POSITIONS

Renforcer l'autonomie fiscale et la transparence

- **Proposer des évolutions permettant d'accroître les marges de manœuvre fiscales des collectivités territoriales** (taxe de séjour, fusion de la fiscalité de la vacance, etc.).
- **Renforcer la transparence et le partage des données fiscales** comme condition d'une meilleure fiabilisation des bases fiscales et d'un pilotage plus efficace des politiques financières locales.

ACTIONS

Fiabiliser les bases et structurer le partage de données

- **Fiabilisation des bases fiscales (éléments de confort) et analyse de leurs impacts sur les produits fiscaux locaux.**
- **Travaux sur le partage et l'amélioration de la donnée fiscale** (projet Passerelle, perspective d'un chantier « data » avec la DGFIP).

- **Amélioration en 2025 de la qualité, de la traçabilité et de l'accès aux données**, notamment via le dispositif Passerelle, afin de renforcer la transparence des bases, des exonérations et des phénomènes de sous-occupation.
- **Travail en faveur du renforcement des contrôles de l'occupation des logements** afin de limiter les effets d'aubaine, en proposant :
 - le transfert de données fiscales relatives à l'occupation ;
 - le partage d'outils et de bonnes pratiques ;
 - la coordination des actions entre services fiscaux locaux et centraux ;
 - le renforcement de la coopération entre les services de l'État chargés du contrôle fiscal et les observatoires fiscaux des collectivités territoriales.

LE PROJET PASSERELLE ET SA MISE EN PLACE

Le projet Passerelle vise à améliorer la fiabilité des bases de fiscalité directe locale en structurant les échanges entre collectivités et la DGFIP. Initié dès 2017 par des fiscalistes de quatre collectivités pionnières, il est porté en maîtrise d'ouvrage temporaire par France urbaine depuis 2021 et a donné lieu à une expérimentation nationale lancée en 2023.

La plateforme Passerelle, entièrement open source, sécurise et normalise le traitement des signalements fiscaux selon un protocole partagé avec la DGFIP.

En 2025, l'expérimentation s'est poursuivie avec 23 collectivités et 15 DDFiP/DRFiP, démontrant la solidité technique de l'outil, l'amélioration de la qualité des signalements, la réduction des délais de traitement et un renforcement de la coordination avec la DGFIP.

Afin d'élargir son périmètre géographique et fonctionnel et d'en garantir la pérennité, France urbaine a travaillé à la création d'une association de préfiguration. Cette structure, qui sera opérationnelle au premier semestre 2026, assurera une gouvernance élargie, la mutualisation des moyens techniques et financiers et la préparation d'un portage durable à l'échelle nationale.

Fonction publique territoriale

ÉLUES RÉFÉRENTES

Isabelle Rastoul, adjointe au maire d'Orléans

Emmanuelle Rousset, conseillère déléguée de Rennes et vice-présidente de Rennes Métropole.

Protection sociale complémentaire : une avancée historique pour la protection des agents territoriaux

Cette année a été marquée par une avancée majeure pour la fonction publique territoriale avec l'adoption de la loi du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire (PSC) des

agents publics territoriaux qui transpose un accord collectif inédit, conclu à l'issue d'un processus de négociation collective exemplaire. Il s'agit du premier protocole signé à l'échelle du versant territorial de la fonction publique, entre les représentants des employeurs territoriaux, membres de la Coordination des employeurs publics territoriaux (CET) et l'unanimité des organisations syndicales représentatives, sans l'intervention de l'État.



ENJEUX

Renforcer la protection sociale des agents territoriaux

- **Améliorer la protection sociale des agents territoriaux**, face aux risques d'incapacité et d'invalidité.
- **Reconnaître la spécificité du versant territorial**, en affirmant la capacité des employeurs et des organisations syndicales à construire des accords collectifs sans intervention de l'État.
- **Sécuriser juridiquement les collectivités**, en leur offrant un cadre clair et stable pour anticiper la mise en œuvre de la réforme.
- **Garantir la soutenabilité financière et organisationnelle** de la généralisation de la prévoyance, pour près de 2 millions d'agents.

ACTIONS

Négocier et faire aboutir une avancée historique

- **Pilotage de la négociation collective**
France urbaine s'est pleinement engagée dans la négociation de l'accord sur la protection sociale complémentaire, au sein de la Coordination des employeurs publics territoriaux (CET).
- **Mobilisation pour la transposition législative**
L'association a été fortement mobilisée pour obtenir la transposition de cet accord dans la loi, après plus de deux ans d'attente, en lien étroit avec les parlementaires et les partenaires institutionnels.

Alliance des territoires

ÉLUS RÉFÉRENTS

Frédérique Bonnard Le Floch, Vice-présidente de Brest métropole

Louis Negre, Maire de Cagnes-sur-mer, Président délégué de la métropole Nice Côte d'Azur

ENJEUX

Refonder la contractualisation État-territoires

Mieux faire connaître la réalité des coopérations interterritoriales et poursuivre le plaidoyer en faveur d'une contractualisation refondée avec l'État, fondée sur davantage de réciprocité, de cohésion et de solidarité territoriale.

POSITIONS

Porter une contractualisation écologique et solidaire

Convaincre d'une nouvelle vision écologique et solidaire de la contractualisation État / territoires urbains :

- **Demande d'une contractualisation revue entre l'État et les territoires urbains**, autour des objectifs de pluriannualité, de prévisibilité de la ressource et de solidarité territoriale;

Dans le cadre de ses travaux sur la refondation de la contractualisation entre l'État et les territoires, France urbaine a porté la proposition d'un nouvel acte de décentralisation fondé sur la reconnaissance des grandes collectivités comme « Autorités organisatrices de la transition écologique et solidaire » (AOTES) et sur la mise en place de « Contrats intégrés de transition écologique et solidaire »

- Défense de la pérennité du Fonds national d'aménagement du territoire (FNADT);

ACTIONS

Faire connaître et structurer les coopérations territoriales



- Création de fiches thématiques destinées à matérialiser les multiples formes de coopérations mises en place par des membres avec leurs territoires partenaires; (lien)
- **Participation au Conseil scientifique d'une étude portée par l'Agence France Locale (AFL) et un groupe d'élèves administrateurs et ingénieurs de l'INET:** «Les coopérations interterritoriales au service de la transition écologique: Quels leviers pour que les collectivités concilient échelle(s) d'action pertinente(s) et optimisation des modalités de financement?»

→ **Audition dans le cadre de la mission confiée à Dominique FAURE**, ancienne ministre, par le Gouvernement pour refonder la politique d'aménagement du territoire en France;

- **Contribution de France urbaine**
- **Première concrétisation du Fonds territorial climat (FTC) par circulaire en janvier 2025**, et mobilisation pour sa pérennisation dans la loi de finances pour 2026.

Organisation institutionnelle

Statut de l'élu local: les avancées obtenues par France urbaine définitivement inscrites dans la loi

La loi «portant création d'un statut de l'élu local du 22 décembre 2025 est venue entériner plusieurs avancées portées par France urbaine. Certaines de ces mesures sont l'aboutissement d'une mobilisation de plus de trois ans, menée au service des préoccupations des adhérents de l'association.

ENJEUX

Améliorer les conditions d'exercice du mandat local

Ce texte répond à un enjeu démocratique majeur: améliorer les conditions d'exercice des fonctions électives locales.

Il vise également à favoriser un accès plus large et plus diversifié aux mandats locaux, en levant des freins juridiques, financiers et organisationnels qui pouvaient dissuader l'engagement.

POSITIONS ET PROPOSITIONS

Sécuriser et moderniser le statut de l'élu local

France urbaine a défendu plusieurs évolutions structurantes, désormais inscrites dans la loi:

- **La prise en compte de la situation des élus en cas de maternité, paternité ou adoption**, mettant fin à un vide juridique qui entraînait jusqu'ici une perte significative de revenus en cas de retrait temporaire.
- **L'alignement des droits des élus d'arrondissement sur ceux des élus municipaux.**
- **La sécurisation juridique de la tenue des bureaux communautaires et métropolitains en visioconférence.**
- **L'instauration d'un cadre législatif clair en matière de prévention de la prise illégale d'intérêts, distinguant:**
 - les situations relevant d'un intérêt personnel (maintenues comme sanctionnées),
 - de celles où l'élu agit au nom de la collectivité dans une structure «satellite», quel que soit son statut juridique.

ACTIONS

Porter un plaidoyer de long terme sur le statut de l'élu



France urbaine a conduit un travail de plaidoyer continu auprès des pouvoirs publics, mobilisant ses adhérents pendant plus de trois ans pour faire aboutir ces mesures.

Cette action s'est traduite par une influence directe sur le contenu final de la loi, permettant l'inscription définitive de ces avancées dans le cadre législatif.



4. VIVRE ENSEMBLE



Culture

ÉLUS RÉFÉRENTS

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand,
président de Clermont Auvergne Métropole
François de Mazières, maire de Versailles,
président de la Communauté d'agglomération
Versailles Grand Parc

Soutenir un service public culturel fragilisé et renforcer les coopérations territoriales



Dans un contexte de fragilisation du service public de la culture, alors même que les collectivités territoriales demeurent les premiers financeurs de ce secteur, France urbaine a poursuivi un double objectif : valoriser les grandes actualités artistiques et culturelles des territoires urbains et porter un plaidoyer en faveur du maintien des capacités d'action locales et des crédits de l'État en soutien à la création, à la diffusion artistique et à l'accès de tous aux pratiques culturelles.

ENJEUX

Soutenir un service public culturel fragilisé

- **Préserver la capacité d'intervention des collectivités**, face aux tensions budgétaires et à la fragilisation des acteurs culturels.
- **Renforcer la coopération entre acteurs culturels et territoires**, afin de mieux répondre aux enjeux d'accès à la culture, de diffusion artistique et de cohésion sociale.
- **Accompagner la transition écologique du secteur culturel**, notamment sur les enjeux de mobilité, de décarbonation et d'éco-responsabilité des équipements et événements.
- **Valoriser le patrimoine comme levier culturel, social et touristique**, en l'inscrivant pleinement dans les dynamiques territoriales.
- **Affirmer le rôle croissant des intercommunalités**, dans la coordination des politiques culturelles à l'échelle métropolitaine.

POSITIONS

Préserver les moyens et renforcer le rôle des territoires

- **Garantir le maintien des crédits de l'État à la culture**, en contrepartie de l'engagement financier majeur des collectivités territoriales.
- **Préserver et renforcer le service public culturel**, condition de l'accès de tous aux pratiques artistiques et culturelles.
- **Soutenir la montée en compétences des intercommunalités**, pour coordonner les politiques culturelles à l'échelle des territoires métropolitains.
- **Faire de la transition écologique un levier de transformation du secteur culturel**, en lien avec les enjeux de mobilité, de patrimoine et d'urbanisme.
- **Reconnaître le patrimoine comme un bien culturel et social**, contribuant à l'attractivité des territoires et à la diversité des usages et des publics.

ACTIONS

Renforcer le dialogue et les coopérations culturelles

- **Dialogue renforcé avec les réseaux artistiques et culturels**
France urbaine a intensifié ses échanges avec les réseaux représentatifs du secteur afin de faire remonter les attentes et problématiques des territoires urbains. Les débats ont notamment porté sur l'intégration des enjeux de décarbonation, de mobilité des publics et des artistes, de lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes, et d'élargissement de l'accès à l'offre culturelle.
- **Poursuite des coopérations avec les institutions nationales notamment sur les sujets de patrimoine, d'architecture et de transition écologique** en particulier avec le Centre des monuments nationaux (CMN) et l'Ordre des architectes.
Les réflexions menées ont permis de mettre en perspective l'ancrage territorial des monuments nationaux, en cohérence avec la stratégie «CMN 2030», et de valoriser leur rôle comme lieux culturels ouverts, partagés et accessibles aux habitants. La Cité internationale de la langue française a ainsi accueilli les commissions Culture et Tourisme de France urbaine.
- **Patrimoine, création et urbanisme**
Les travaux ont également porté sur les liens entre patrimoine et création contemporaine (résidences artistiques, spectacle vivant, littérature), ainsi que sur la coordination des équipements culturels et patrimoniaux à l'échelle d'un territoire (coopérations artistiques, politiques tarifaires).
En lien avec l'Ordre des architectes, des échanges organisés lors de la Biennale d'architecture et de paysage (BAP) à Versailles ont permis d'aborder les enjeux de reconversion du bâti ancien, d'adaptation des centres-villes et de sobriété foncière, dans une perspective croisant culture, urbanisme et transition écologique.

Sport

ÉLUS RÉFÉRENTS

Roselyne Bienvenu, vice-présidente d'Angers Loire Métropole déléguée aux ressources humaines

Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris en charge des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et de la Seine

Rénovation du patrimoine sportif, et maintien d'une animation sportive au profit de tous



Les travaux sur les politiques sportives locales ont été influencés par deux dynamiques fortes : d'une part, la montée des besoins de **rénovation et de requalification du patrimoine sportif**, souvent vieillissant et énergivore, et d'autre part, la fragilisation de **l'animation sportive locale**, exposée à des incertitudes budgétaires et à l'évolution des dispositifs nationaux de soutien à la pratique.

Dans le même temps, l'intégration des enjeux environnementaux dans le sport, notamment via la question de la **décarbonation des mobilités**, a pris une place croissante dans les échanges.

ENJEUX

Financer et rénover le patrimoine sportif

Améliorer le financement des équipements sportifs, en particulier des équipements structurants, pour répondre aux besoins de rénovation, de sobriété énergétique et d'adaptation aux nouvelles pratiques.

- **Garantir la continuité du service public du sport**, en sécurisant les moyens dédiés à l'animation sportive et à l'accès à la pratique.
- **Répondre à l'urgence de la rénovation des complexes aquatiques**, particulièrement concentrés dans les territoires urbains, alors même que plusieurs bassins ferment malgré l'augmentation d'autres équipements de proximité.
- **Adapter les politiques sportives locales** à l'évolution des publics, des usages et des offres fédérales, en articulation avec le mouvement sportif et les acteurs économiques et sociaux.
- **Accélérer la décarbonation du sport**, en particulier sur le volet mobilités, qui représente une part majeure de l'impact carbone du secteur.

POSITIONS

Prioriser le financement des équipements sportifs

- **Recentrer le débat sur le financement des équipements sportifs**, et en particulier sur les équipements structurants des grandes villes et métropoles, dont la rénovation devient urgente (sobriété énergétique, adaptation aux nouveaux usages) et **obtenir une visibilité pluriannuelle**, notamment par le biais d'une loi de programmation 2025-2030.
- **Mettre en priorité la rénovation des équipements aquatiques**, compte tenu de leur poids dans les territoires urbains et des fermetures de bassins observées ces dernières années.
- **Préserver l'accès à la pratique sportive**, dans un contexte de fragilisation des dispositifs d'aide, notamment du Pass'Sport.
- **Renforcer l'intégration des objectifs environnementaux**, en particulier via la décarbonation des mobilités, en encourageant les coopérations entre collectivités et sport professionnel.

ACTIONS

Contribuer aux politiques nationales et déployer des programmes

- Élargissement et reconduction du programme « **5000 terrains de proximité** »
- **Participation aux travaux de l'Agence nationale du sport**, avec le mouvement sportif et les acteurs économiques et sociaux
- **Participation et mise en œuvre du programme Mob'Sport**, afin de favoriser les coopérations entre opérateurs de mobilités, collectivités et clubs professionnels.

Solidarités et cohésion sociale

ÉLUS RÉFÉRENTS

Mathieu Klein, maire de Nancy,
président de la Métropole du Grand Nancy

Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire du Havre

Accès aux droits, inclusion et fragilités sociales: une mobilisation renforcée des territoires

Les territoires urbains se trouvent en première ligne pour garantir l'accès aux droits et aux services essentiels, dans un contexte marqué par une aggravation des fragilités sociales, des tensions sur les modèles de financement et une sollicitation croissante des collectivités.

Emploi

ENJEUX

Préserver la capacité d'action des territoires en matière d'insertion et d'emploi et renforcer la place des intercommunalités dans la gouvernance locale des politiques de l'emploi.

POSITIONS ET PROPOSITIONS

France urbaine a défendu les dispositifs territoriaux d'insertion et d'accès à l'emploi, appelant à la sécurisation de leurs moyens dans la durée, en particulier les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et les missions locales.

ACTIONS

Suivi de la loi pour le plein emploi

Représentée au Conseil national de l'emploi, France urbaine a sensibilisé sur les impacts budgétaires et organisationnels de cette réforme, en défendant la place des outils locaux d'insertion et l'accès aux droits, en particulier dans les quartiers prioritaires.



Lutte contre la pauvreté et accès aux droits, biens et services essentiels

ENJEUX

- **Garantir l'accès effectif aux droits et aux services essentiels**, dans un contexte de tension sur les finances locales et de risque de désengagement de l'État.
- **Prendre en compte les impacts du changement climatique sur les conditions de vie**, qui aggravent les inégalités d'accès aux services essentiels.
- **Mieux répondre aux besoins des publics vulnérables**, notamment dans les quartiers prioritaires, confrontés à des inégalités sociales et territoriales cumulées.

POSITIONS

France urbaine défend la nécessité d'éviter un transfert non financé de la solidarité nationale sur le tissu local et de reconnaître le rôle du bloc communal comme acteur ensemblier.

ACTION

L'association a suivi l'expérimentation « Territoire zéro non-recours » et contribué à l'élaboration du référentiel d'évaluation des pactes locaux des solidarités. Elle a également participé aux travaux du comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire et alerté sur les risques de déport des financements vers les collectivités.

Personnes en situation de handicap

ENJEUX

La mise en œuvre de la loi du 27 mai 2024 révèle des difficultés majeures dans la prise en charge des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps méridien. Cette situation génère des tensions juridiques et financières pour les collectivités.

POSITIONS ET ACTIONS

France urbaine dénonce la carence de l'État et appelle à une clarification des responsabilités ainsi qu'à une prise en charge effective des missions par celui-ci. Elle soutient les collectivités confrontées à ces difficultés et a joué un rôle d'alerte sur ces enjeux.

Lutte contre les discriminations

ENJEUX

Les discriminations persistantes, notamment dans les quartiers prioritaires, appellent un renforcement des outils locaux d'observation et d'action ainsi qu'une meilleure coordination entre acteurs territoriaux.

POSITIONS ET PROPOSITIONS

France urbaine promeut le développement de dispositifs de testing territorial et le déploiement d'outils locaux en matière d'observation, d'aménagement et d'emploi.

ACTIONS

L'association a contribué à la mise en réseau des territoires engagés dans le dispositif « Melodi » et a organisé, avec l'Association française des managers de la diversité, un webinar dédié aux outils locaux de lutte contre les discriminations.

Vieillesse

ENJEUX

Le vieillissement de la population met en évidence une dégradation du modèle de prise en charge de la dépendance, ainsi que des problématiques accrues d'isolement et d'accès aux droits, en particulier dans les quartiers prioritaires.

POSITIONS

France urbaine alerte sur la soutenabilité du modèle actuel et appelle au renforcement des stratégies territoriales de lutte contre l'isolement. Elle souligne la nécessité d'adapter les politiques locales, notamment en matière d'habitat.

ACTIONS

L'association a été partenaire des Assises de l'habitat des seniors et a porté une alerte publique sur la dégradation du modèle de dépendance. Elle s'est inscrite dans des dynamiques de travail inter-réseaux sur ces enjeux.

Éducation, petite enfance, jeunesse

ÉLUS RÉFÉRENTS

Pierre Huguet, adjoint à l'éducation à Marseille
volet « Éducation »

Annick Bouquet, adjointe petite-enfance à Versailles
volet « Petite-enfance »

Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers
volet « Jeunesse/animation »

Petite enfance

La petite-enfance a connu une année charnière avec la première année effective de mise en œuvre du service public de la petite-enfance et du statut d'Autorité organisatrice.

ENJEUX

Renforcer les politiques éducatives et de jeunesse dans les territoires

- **Accompagner la montée en charge du service public de la petite-enfance,**
- **Répondre aux enjeux de recrutement** dans un contexte de tensions fortes sur les métiers
- **Structurer un dialogue plus stable avec l'État**

POSITIONS ET PROPOSITIONS

Structurer une action territoriale cohérente de la petite enfance à la jeunesse

- **Clarifier et sécuriser le rôle des autorités organisatrices**, les financements, et les évolutions normatives.
- **Renforcer l'attractivité des métiers et la structuration des filières.**
- **Mettre en place des contractualisations entre l'État et les collectivités** clarifiées et adaptées aux réalités locales.

ACTIONS

- **Des travaux sur l'accueil individuel**, notamment via un groupe dédié aux crèches familiales,
- **Une participation au comité de filière petite-enfance.**
Un groupe de travail sur le financement de la petite-enfance, notamment avec des parlementaires et la CNAF.

Éducation

Dans le domaine éducatif, la succession de ministres et les évolutions régulières des orientations nationales ont nécessité un suivi attentif.

ENJEUX

Garantir une école inclusive et adaptée aux défis actuels



- **Garantir l'effectivité de l'école inclusive**, notamment au regard des besoins croissants d'accompagnement et des tensions sur les AESH.
- **Renforcer la santé scolaire** dans un contexte de fragilisation des publics et de fortes disparités territoriales.
- **Accélérer la rénovation du bâti scolaire face aux impératifs de transition énergétique**, de sobriété et d'amélioration des conditions d'accueil.
- **Faire progresser la mixité sociale** et la cohérence des politiques éducatives

POSITIONS

Sécuriser les moyens et renforcer l'approche territoriale

- Exiger des moyens sécurisés et pérennes pour l'école inclusive
- **Défendre une approche territorialisée de la santé scolaire**, fondée sur les coopérations locales entre acteurs éducatifs, sanitaires et sociaux.
- Plaider pour un financement durable et structuré de la rénovation des bâtiments scolaires
- **Consolider les outils de gouvernance éducative** (conseils d'école, dispositifs d'éducation prioritaire) comme leviers de mixité sociale et de cohérence des politiques publiques.

ACTIONS

Suivre les réformes et accompagner les dynamiques locales

- **Organisation d'une commission Éducation délocalisée à Lille**, notamment consacrée à la rénovation du bâti scolaire, en lien avec la cellule bâti scolaire du ministère.
- **Engagement actif dans le programme EduRénov**, en partenariat avec la Banque des Territoires, avec participation aux comités de pilotage.

Jeunesse et animation

Cette année, la jeunesse et l'animation ont pleinement intégré le périmètre de la commission, avec un travail renforcé sur les enjeux de recrutement via le comité de filière et sur l'organisation du périscolaire.

Santé mentale, cycle de travail sur les errances et addictions

ÉLUS RÉFÉRENTS

Grégory Doucet, maire de Lyon,
Émile-Roger Lombertie, maire de Limoges

Les travaux se sont inscrits dans un contexte de montée en puissance de nouveaux besoins de santé dans les territoires urbains, d'émergence de la question du pilotage territorial des politiques publiques et d'évolution des débats nationaux sur la décentralisation.

Santé scolaire

ENJEUX

Faire reconnaître et sécuriser l'action des villes délégataires

ACTIONS

Défendre le modèle et alerter sur les financements



- **Poursuite, dans le cadre des travaux parlementaires, de la valorisation et la défense du modèle des villes délégataires**, en lien avec le Réseau Français des Villes Santé OMS.
- **Alertes sur la sous-compensation financière chronique de l'État** des actions déléguées en santé scolaire

Données de santé territorialisées

ENJEUX

Renforcer l'accès à des données territorialisées, condition d'une action plus fine, réactive et adaptée aux réalités locales.

ACTIONS

- Lancement d'un groupe de travail associant la CNAM et un panel de territoires urbains pilotes, à la suite de l'accueil du directeur général de la CNAM.
- Identification des données à ouvrir et à produire à une maille infra-communale pour améliorer le pilotage local.

Errances, addictions, santé mentale : approche intégrée intercommissions

ENJEUX

Construire une réponse globale aux phénomènes d'errance, d'addictions et de santé mentale, articulant tranquillité publique, prévention et accompagnement social et sanitaire.

ACTIONS

- Conduite d'un cycle de travail associant les commissions Santé, Solidarités et Sécurité-Prévention.
- Partage de constats et de pratiques face à ces phénomènes.
- Élaboration d'un corpus de propositions communes en faveur d'une prise en charge globale.

Financement et organisation du système de santé : suivi du PLFSS et échanges institutionnels

ENJEUX

- Faire progresser la territorialisation des politiques de santé
- Contribuer au débat sur le financement du système de santé pour des choix compatibles avec les besoins des territoires urbains

ACTIONS

- Poursuite des travaux engagés sur la plateforme de priorités construite autour du PLFSS.
- Échanges avec la Cour des comptes.
- Consolidation des propositions formulées au cours du mandat et contribution à la réflexion sur un futur projet de loi « Décentralisation » et sur la réforme de l'État.

Sécurité et prévention

ÉLUS RÉFÉRENTS :

David Marti, président de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau
Emilion Esnault, adjoint au maire de Toulouse

ENJEUX

Reconnaître le rôle croissant des polices municipales

Le rôle des polices municipales constitue un enjeu central pour les collectivités, tant au regard de l'évolution des attentes des habitants en matière de sécurité que de la reconnaissance du rôle croissant joué par les policiers municipaux sur le terrain.

POSITIONS

Porter une réforme ambitieuse des polices municipales

France urbaine défend une réforme ambitieuse et équilibrée des polices municipales, fondée sur le renforcement de leurs compétences, la reconnaissance statutaire et professionnelle des agents, et le respect du principe fondamental du libre choix des maires dans l'organisation locale de la sécurité.

IMPACT ET AVANCÉES

En 2025, France urbaine a poursuivi sa participation active au « Beauvau des polices municipales », initié au printemps 2024 et conclu en septembre : échanges réguliers avec le Gouvernement et les administrations concernées, suivi attentif des cycles de concertations locales, etc.



Cette contribution constante a permis la prise en compte des propositions de France urbaine dans le cadre des débats sur la réforme et leur intégration dans le projet de loi dédié examiné en 2026.

Lutte contre le narcotrafic : la crise reste aiguë, l'action se poursuit

ENJEUX

Faire face à la montée du narcotrafic dans les territoires

Le narcotrafic constitue un fléau majeur pour la société, affectant la sécurité, la santé publique et la cohésion sociale. Son ampleur appelle une réponse coordonnée, structurée et durable à l'échelle nationale et européenne.

POSITIONS

Intégrer pleinement les territoires dans la réponse

France urbaine plaide depuis plusieurs années pour un véritable plan national et européen de lutte contre le narcotrafic, intégrant pleinement les collectivités locales et articulant réponses répressives, sanitaires et préventives.

ACTIONS

France urbaine a pris une part active aux travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic ayant conduit à l'adoption, le 13 juin, de la loi « visant à sortir la France du piège du narcotrafic », une avancée majeure à laquelle l'association a significativement contribué. La mobilisation s'est poursuivie au-delà, notamment par l'impulsion d'un cycle de travail interne intitulé « Errance, Santé, Addictions » et par l'organisation d'un atelier dédié à la place des autorités régaliennes face à ce phénomène lors des Journées nationales au Creusot-Montceau.

La Biennale de la Sécurité et de la Prévention : point d'orgue d'un cycle de concertations territoriales



Le 18 mars 2025, France urbaine a organisé à Paris la deuxième édition de la Biennale de la Sécurité et de la Prévention, point d'orgue d'un cycle de plus d'une dizaine de concertations territoriales menées depuis plus de deux ans dans toute la France. Cet événement a réuni un large panel d'acteurs autour des principaux enjeux de sécurité.

France urbaine au cœur de la coordination des élus sécurité-prévention

En 2025, France urbaine a achevé son mandat en tant que secrétaire du Collectif interassociatif des élus sécurité-prévention (CIAESP) réunissant huit associations d'élus. Ce mandat a notamment été marqué par la co-rédaction et la publication d'une contribution commune sur la refonte de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, présentée lors des Assises du Forum français de la Sécurité urbaine à Toulouse, le 21 mai.

LA VIE
DU

FRANCE
URBAINE

RÉSEAU

Relations avec le Parlement

L'influence parlementaire de France urbaine : obtenir des résultats dans un Parlement sous tension

Dans un contexte marqué, une nouvelle fois, par un marathon budgétaire prolongé et imprévisible, l'influence parlementaire s'est principalement exercée autour du projet de loi de finances pour 2026, notamment pour rendre plus soutenable et plus équitable le montant

global de la participation des collectivités territoriales au redressement des comptes publics.

France urbaine a, par ailleurs, conduit avec succès une stratégie d'influence ciblée, structurée autour de problématiques concrètes et opérationnelles. Celle-ci a notamment porté, d'une part, sur le statut de l'élu et, d'autre part, sur la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux.

Ces démarches ont contribué à l'adoption rapide de deux textes, malgré un contexte institutionnel complexe, dont les dispositions répondent à des attentes fortes de l'association.

Sur le plan méthodologique, ces résultats reposent sur plusieurs leviers complémentaires :

- la transmission réactive de notes de positionnement assorties de propositions d'amendements ;
- la mobilisation directe d'élus membres auprès des parlementaires afin de soutenir les positions de l'association ;
- l'entretien de relations étroites avec les rapporteurs ;
- des interventions visant à favoriser des choix procéduraux propices au maintien des acquis et à une adoption rapide des textes ;
- un travail de coordination avec les autres associations d'élus.



Ainsi, l'année 2025 se caractérise par une capacité renforcée de France urbaine à obtenir des ajustements concrets sur des dispositions à la fois techniques et structurantes. Cette approche a contribué à consolider l'effectivité de son influence dans un environnement parlementaire à la fois plus ouvert et plus incertain.

En chiffres

+40

auditions et contributions relatives à des travaux parlementaires

+10

textes législatifs ont fait l'objet de contributions et propositions d'amendements

Deux rencontres du groupe des parlementaires associés à France urbaine, réunissant 28 parlementaires afin de les sensibiliser aux enjeux et spécificités des territoires urbains dans la conception des politiques publiques et l'élaboration des lois, ont été organisées en 2025, le 27 mai et le 4 novembre. Elles ont notamment permis d'aborder la préparation du projet de loi de finances pour 2026, la décentralisation, des réformes ayant trait à l'urbanisme et la réforme du statut de l'élu.

Temps forts médiatiques

Une stratégie presse renforcée

France urbaine a renforcé sa stratégie presse en structurant ses priorités autour de trois cibles : la presse spécialisée, la presse nationale et la presse quotidienne régionale / locale.

Appel d'Épinay 13 mars

France urbaine s'est mobilisée aux côtés de l'Association des maires Ville & Banlieue de France (AMVBF), de l'AMF, de l'AMIF, de l'APVF, de Villes de France, d'Intercommunalités de France et de la ville d'Épinay-sous-Sénart, à l'occasion de la mobilisation nationale « Les villes, les territoires, cœurs de la République ». L'objectif était d'alerter sur la situation des quartiers prioritaires et de demander des réponses concrètes de l'État, en l'absence de Comité interministériel des villes.



- **Bon écho médiatique, notamment en presse nationale et spécialisée.**
- **Nombre total d'articles: 10**
 Presse spécialisée **6** (AEF, La Gazette des communes, Localtis, etc.)
 Presse nationale **3** (AFP, Le Monde, Les Echos, etc.)
 PQR **1** (Le Parisien)

Biennale de la sécurité et de la prévention 18 mars

La Biennale de la Sécurité et de la Prévention a permis de mettre en débat les enjeux liés à la sécurité du quotidien, à la prévention et au rôle des collectivités. Les échanges ont notamment porté sur la lutte contre le narcotrafic et sur les enjeux liés aux polices municipales.

- **Écho médiatique principalement en presse spécialisée, avec des relais en presse nationale.**
- **Nombre total d'articles: 11**
 Presse spécialisée **8** (AEF, La Gazette, Localtis, etc.)
 Presse nationale **2** (AFP, Les Echos, etc.)
 PQR **1**

Journée d'échanges sur les meublés de tourisme 22 avril

France urbaine a organisé une journée d'échanges consacrée aux meublés de tourisme, réunissant élus et experts autour des enjeux de régulation. Les discussions ont porté sur les stratégies de contournement observées, les premiers retours de terrain sur la mise en œuvre de la loi Le Meur-Echaniz et les attentes autour du futur téléservice.

- **Écho médiatique équilibré entre presse spécialisée, nationale et régionale.**
- **Nombre total d'articles: 9**
 Presse spécialisée **5** (AEF, Localtis, etc.)
 Presse nationale **1** (AFP)
 PQR **3** (Sud-Ouest, La Voix du Nord...)

Conséquences de la loi de finances pour 2025 Impact LFI, juillet 2025

France urbaine a diffusé à la presse son étude sur l'impact du PLF 2025 pour les grandes villes, métropoles et grandes communautés urbaines, afin d'objectiver les conséquences budgétaires pour les territoires urbains.



- **Écho médiatique marqué en presse spécialisée, avec quelques relais nationaux et régionaux.**
- **Nombre total d'articles: 10**
 Presse spécialisée **7** (AEF, La Gazette, Bulletin quotidien, etc.)
 Presse nationale **1** (AFP)
 PQR **2** (Charente-Libre, Sud-Ouest)

Conférence de presse relative au PLF 2026 18 novembre

Le 18 novembre, Johanna Rolland s'est exprimée aux côtés de Jean-Luc Moudenc, François de Mazières, Nathalie Appéré et François Rebsamen lors d'une conférence de presse consacrée au projet de loi de finances pour 2026. Les échanges ont porté sur les impacts budgétaires pour les collectivités et les propositions formulées par France urbaine.

- **Retombées principalement en presse spécialisée, avec un relais en presse nationale :**
- **Nombre total d'articles : 4**
Presse spécialisée **3** (AEF, Localtis, La Gazette, etc.)
Presse nationale **1** (Les Echos)

Journées nationales de France urbaine 17 octobre

- **Écho médiatique large, couvrant presse nationale, presse spécialisée, audiovisuel et presse locale.**
- **Retombées médiatiques recensées : 36**
Presse quotidienne nationale **3** (AFP, Les Echos, L'Humanité)
Presse spécialisée **12** (AEF, La Gazette, Localtis, Acteurs publics, etc.)
Télévision / médias audiovisuels **11** (Public Sénat, B Smart)
PQR / presse locale **10** (France 3 Bourgogne, Le Journal de Saône et Loire)

Chiffre clé

- **45 communiqués de presse diffusés**

Journées nationales de France urbaine

Journées nationales 2025: un temps fort au service des dynamiques territoriales



Les 8^e Journées nationales de France urbaine se sont tenues les 16 et 17 octobre 2025 au Creusot, à l'invitation de la Communauté urbaine Creusot Montceau.

Ce rendez-vous annuel a réuni les membres de l'association et ses partenaires autour d'un objectif partagé: confronter les expériences locales et éclairer les enjeux contemporains de l'action publique territoriale.

Un territoire illustrant les transitions à l'œuvre

Le choix du Creusot Montceau a permis de mettre en lumière un territoire engagé dans une trajectoire de transformation, conciliant héritage industriel, innovation et développement économique durable.

Un format renouvelé, centré sur l'opérationnel

L'édition 2025 a introduit un format de visites-ateliers, articulant immersion de terrain et échanges thématiques, permettant d'aborder de manière concrète plusieurs enjeux structurants: transitions écologiques, dynamiques économiques, mobilités, finances locales ou encore politiques publiques sectorielles.

Un focus sur les équilibres financiers et les transitions

La séquence plénière a porté sur les conditions de mise en œuvre des politiques publiques dans un contexte de contraintes budgétaires accrues. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'adapter les capacités d'action des collectivités tout en répondant à des attentes croissantes.

Pour nous suivre

La lettre d'information bimensuelle Échos urbains est accessible à toutes et tous pour suivre l'actualité de l'Association et retrouver les comptes rendus des différents rendez-vous et réunions de France urbaine: rencontres ministérielles et parlementaires, auditions de ses membres, commissions, etc.

Retrouvez également toute l'actualité de l'Association sur notre site internet et LinkedIn en scannant le QR code ci-dessous, et inscrivez-vous à notre newsletter pour ne rien manquer de nos publications.



Le Réseau social professionnel (RSP) est accessible aux membres d'un ou plusieurs groupes de travail. Il permet de :

- suivre les actualités liées à leurs thématiques de travail;
- entrer en contact avec les autres membres, collectivement ou individuellement;
- partager et consulter des documents, planifier des réunions et inviter des participants;
- limiter les échanges par courriel et participer à des communautés d'échanges.

Pour s'inscrire, se rapprocher du service communication à l'adresse suivante : service-communication@franceurbaine.org.

Nos partenaires



La gouvernance de France urbaine



→ **PRÉSIDENTE**
Johanna Rolland, maire de Nantes,
présidente de Nantes Métropole



→ **1^{er} VICE-PRÉSIDENT**
Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse,
président de Toulouse Métropole



→ **2^e VICE-PRÉSIDENT**
Éric Piolle, maire de Grenoble



→ **SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**
Nathalie Appéré, maire de Rennes,
présidente de Rennes Métropole



→ **TRÉSORIER**
François de Mazieres, maire de Versailles,
président de la communauté d'agglomération
Versailles Grand Parc

Vice-présidents



→ **Benoît Arrivé**,
maire de Cherbourg-
en-Cotentin



→ **Mathieu Klein**,
maire de Nancy,
président
de la Métropole
du Grand Nancy



→ **Christophe Béchu**,
Maire d'Angers et
président d'Angers
Loire Métropole



→ **Frédéric Leturque**,
président du
Grand Arras



→ **Michel Bisson**,
président de
Grand Paris Sud



→ **Georges Mothron**,
maire d'Argenteuil



→ **Christian Estrosi**,
maire de Nice,
président de la
Métropole Nice
Côte d'Azur



→ **Patrick Ollier**,
président de la
Métropole
du Grand Paris



→ **Anne Hidalgo**,
maire de Paris



→ **Arnaud Robinet**,
maire de Reims,
président de la
communauté urbaine
du Grand Reims



→ **Jean-Paul
Jeandon**,
président de
Cergy-Pontoise



→ **Anne Vignot**,
maire de Besançon,
présidente de Grand
Besançon Métropole

L'équipe

À la suite d'un jury composé du Bureau exécutif de France urbaine, sa présidente, Johanna Rolland, a nommé Arnaud Sorge en qualité de délégué général de l'association. Arnaud Sorge a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2025.

L'association compte 25 salariés permanents

- **Arnaud Sorge**
Délégué général
- **Natalia Fragner**
Secrétaire générale
- **Franck Claeys**
Délégué adjoint
- **Christophe Amoretti-Hannequin**
Conseiller Finance responsable et achats
- **Baptiste Bossard**
Conseiller Logement,
politique de la ville et urbanisme
- **Sarah Bou Sader**
Conseillère Relations parlementaires
- **Delphine Bourdin**
Conseillère Développement durable,
ESS et Europe
- **Honoré Boussamba**
Conseiller Prévention,
sécurité, santé et sport
- **Régis Capo Chichi**
Conseiller Santé environnementale,
sport, tourisme, ESS et international
- **Valérie Charbit**
Assistante auprès de la Direction
- **Etienne Chauffour**
Directeur Île-de-France,
éducation, mobilités et solidarités
- **Lou Cornillière**
Conseiller Finances publiques locales
- **Lionel Delbos**
Conseiller économie territoriale
et enseignement supérieur
- **Jean Deysson**
Conseiller Cohésion des territoires,
réforme territoriale, santé, solidarités
et Europe
- **Maëva Fleytoux**
Conseillère Transition écologique,
eau, biodiversité
- **Eulalie Heurtebise**
Chargée de communication
- **Tracy Jerolon**
Assistante auprès de la direction
- **Julie Jollivet**
Chargée de communication
- **Pierre Logette**
Responsable de la communication
et de la presse
- **Nicolas Meyer**
Chargé de communication
(alternance)
- **Jean-Sébastien Sauvourel**
Conseiller Transition écologique,
énergie et urbanisme durable
- **Bastien Taloc**
Conseiller Fonction publique
territoriale et institutions
- **Marion Tanniou**
Conseillère Solidarités
et cohésion sociale
- **Sébastien Tison**
Conseiller Culture, numérique,
participation citoyenne et sport
- **Deborah Villette**
Chargée de missions administratives
et du suivi des instances

Directeur de la publication **Arnaud Sorge**, *délégué général de France urbaine*

Design de la maquette **Nouvelle étiquette**

Mise en page **Jean-Charles Abrial**

Crédits photo **Pixabay, Canva Pro, Unsplash, Getty Images,**
Assemblée Nationale, France urbaine

France urbaine
22-28 rue Joubert, 75009 Paris
01 44 39 34 56
franceurbaine.org